

Composante 11 UFR de Sciences Économiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGGA) Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Type de diplôme Master MAGEOGR Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Mention de diplôme MAGEOGR GEO1M1_201 Géographie, aménagement, environnement et développement Master 1 Géo aménagement env et développement parcours Territoires en transition : métiers du diagnostic et du dev local Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Version d'étape Régulier : oui / non ? Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 Régime spécial : oui / non ? NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Erasmus : oui / non ? Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles			
											Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal							
											Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagé (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
GEOTM1S1	GEO1TTC4			UE TC Introduction au droit public	3																	
GEOTM1S1	GEO1TTC4	O	YURBM1DP	Introduction au droit public	2	URBM1_201								1 oral	15 min.	100%						1
GEOTM1S1	GEO1TUE1			UE SPE 1 Habitat et logement	3																	
GEOTM1S1	GEO1TUE1	O	YURBM1HL	Habitat et logement	3	URBM1_201					1 dossier	1	50%	1 écrit	3 h	50%						1
GEOTM1S1	GEO1TUE2			UE SPE 2 Dispositifs de l'aménagement et du développement	3									1 écrit	2 h	100%						1
GEOTM1S1	GEO1TUE3			UE SPE 3 Méthodologie du diagnostic	3									1 écrit	temps libre	100%						1
GEOTM1S1	GEO1TUE4			UE SPE 4 Atelier de terrain : Etude d'une intercommunalité	5									1 écrit et 1 oral	temps libre / 10 min.	100%						1 1 rendu de dossier (poster) et 1 oral
GEOTM1S1	YGO1ETC1			UETC Anglais	2									1 écrit et 1 oral	temps libre / 5 min.	100%						1
GEOTM1S1	YGO1ETC2			UETC Innovations scientifiques	1									1 écrit	temps libre	100%						
GEOTM1S1	YGO1TTC2			UE TC Méthodologie des études géographiques	4									1 écrit et 1 oral	temps libre / 10 min.	100%						1 pré-mémoire de recherche + pré-soutenance : 50 % (écrit) et 50 % (oral)
GEOTM1S1	YGO1TTC3			UE TC Production, traitement et analyse des données géo	3									1 écrit	temps libre	100%						1
GEOTM1S1	YURB1TC1			UE TC Cadres et référentiels de l'aménagement et de l'urba	4						1 dossier	1	50%	1 écrit	3 h	50%						1
GEOTM1S2		F	YENGSEGM	Enqagement étudiant (facultatif)	1									1 oral	10 min.	100%						0.5
GEOTM1S2	YGO1EUE5			UE Projets tutorés	30									1 écrit et 1 oral	temps libre / 20 min.	100%						2 mémoire de recherche et soutenance : 75 % (dossier) et 25 % (oral)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

Composante 11 UFR de Sciences Economiques, de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires (SEGAT)
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme MAGEGR
 Version d'étape GEO1M2_211

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures, à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Régulier : oui / non ?
 Régime spécial : oui / non ?
 Erasmus : oui / non ?
 Enseignement à distance : oui / non ?

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteur	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1				SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles				
											Contrôle continu		Contrôle terminal		Contrôle terminal								
											Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT				
GEOTM2S1	GEO2TUE1			UESPE1 Développement local et métropolisation	3						1 écrit	temps libre			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE2			UESPE2 Développement territorial et finances locales	3						1 écrit et 1 oral	temps libre			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE3			UESPE3 Inégalités actions publiques et développement social	3						1 écrit	temps libre			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE4			UESPE4 Tourisme, loisirs et développement local	3						1 écrit	2 h			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE5			UESPE5 Projets agri-alimentaires et développement local	3						1 écrit	temps libre			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE6			UESPE6 Méthodologie du diagnostic de territoire	2						1 écrit	temps libre			100%								
GEOTM2S1	GEO2TUE7			UESPE7 Projet R. individuel ou projet pro en situation coll	4						1 écrit et 1 oral	temps libre			100%								
GEOTM2S1	YGO2ETC1			UETC Communication et mise en situation professionnelle	1						Rédaction CV et lettre de motivation		2	100%									
GEOTM2S1	YGO2ETC2			UETC Production, traitement et analyse des données géo 2	2						1 écrit	temps libre			100%								
GEOTM2S1	YGO2TTC3			UE TC Acteurs des collectivités territoriales	1						1 écrit et 1 oral	3 h			100%								
GEOTM2S1	YGO2TTC4			UE TC Montage de projet pro & R. financements européens	1						1 écrit	2 h			100%								
GEOTM2S1	YGO2TTC5			UE TC Anglais	1						1 écrit	2 h			100%								
GEOTM2S1	YGO2TTC6			UE TC Droit des collectivités territoriales	3																		
GEOTM2S1	YGO2TTC6	O	YMAD138	Droit des collectivités territoriales	3	DPUBM1 201					1 oral	15 min.			100%								
GEOTM2S2	GEO2EUE8			UE STAGE	30						1 rapport de stage, 1 soutenance orale, 1 évaluation par maître de stage	temps libre, 20 minutes			100%								2 50% (rapport), 20 % (oral) et 30 % (stage)

A PRECISER

- règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
- règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
- règles de prise en compte des absences aux épreuves
- éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
- En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
- autres remarques



EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

	Hors ECI	session 1	session 2
A/	CC	tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT		CT
C/	CT	à l'issue du semestre	CT

- D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**
 Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)